

## Faits saillants des décisions du conseil d'administration

### 42<sup>e</sup> assemblée ordinaire - 22 mars 2011

Aucune question à la **période de questions** du public.

#### Services à la clientèle

Rapport des rencontres des 3 et 21 février 2011 du **comité de vigilance et de la qualité** portant sur la présentation du rapport d'inspection de l'Ordre des pharmaciens du Québec, l'état de situation sur le plan directeur qualité et les résultats du sondage de satisfaction de la clientèle.

Signature d'une entente de collaboration sur **les services d'orthophonie** avec les Services de réadaptation l'Intégrale.

Adoption de la **politique sur l'alimentation infantile** (allaitement maternel).

Adoption d'une résolution confirmant que le CSSSAM-N est un établissement indiqué dans le « **Programme régional d'accès aux services de santé et aux services sociaux en anglais pour les personnes d'expression anglaise de Montréal 2011-2013** ».

Le conseil d'administration a accueilli favorablement l'**avis du conseil des infirmières et infirmiers** sur les risques à la santé et à la sécurité des usagers que sont les ongles longs, le vernis à ongle, les faux ongles et le port de bijoux. Une politique sur la tenue vestimentaire et le décorum verra à intégrer ces aspects. D'ici là, une directive sera émise pour donner suite à cette recommandation.

#### Affaires médicales

Adoption des règlements régissant l'**émission et l'exécution des ordonnances** du CSSSAM-N.

Adoption d'une résolution pour la signature d'une entente de deux ans avec le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge pour l'attribution de privilèges spécifiques d'ordonnances médicales pour l'**octroi d'aide technique à la locomotion et à la posture** pour la clientèle des centres d'hébergement de Louvain, Légaré et Paul-Lizotte et des CLSC d'Ahuntsic et de Montréal-Nord.

Les administrateurs ont entériné les recommandations du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens :

- **Nominations** : D<sup>r</sup> Na Young Chang, radiologiste, D<sup>re</sup> Julie Boyer, omnipraticienne, D<sup>r</sup> Daniel Guberman, plasticien, M<sup>mes</sup> Patrizia Aiello, Chantal D'Amours et Amélie Garneau, pharmaciennes
- **Congé parental** : D<sup>re</sup> Julie Dolbec et D<sup>re</sup> Phuong-Vy Pham, omnipraticiennes

- **Démission** : D<sup>r</sup> Jacques Desjardins, chirurgien dentaire, D<sup>r</sup> Christian Constance, cardiologue, D<sup>re</sup> Danièle Rousseau, chirurgienne, D<sup>re</sup> Lynne Pelland, omnipraticienne et D<sup>r</sup> Alfonso Restrepo, omnipraticien

#### Affaires administratives

Les résultats cumulatifs de la **période 11** et les informations transmises dans le rapport périodique (RR-444) prévoient un surplus de 19 911 \$ au 31 mars 2011.

Adoption d'une résolution fixant à 1,25 % le taux d'augmentation du prix du **loyer des 71 logements adjacents au Centre d'hébergement de Louvain** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Autorisation donnée à la directrice générale d'indiquer à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, compte tenu du délai de l'ASSSM à faire connaître au CSSSAM-N les nouveaux indicateurs de gestion et résultats attendus au 31 mars 2011, que toutes les nouvelles cibles ne pourront être atteintes. De plus, un mandat est donné au président du C.A. de solliciter l'appui des 11 CSSS afin de dénoncer cette situation auprès du président directeur général de l'ASSSM.

#### Autres affaires

Nomination de madame Micheline Gaudreau au poste de directrice des services techniques et des immobilisations à compter du 18 avril 2011, suivant le départ à la retraite de monsieur Alain Lazure.

Adoption de la **politique de développement des compétences du personnel d'encadrement**.

Désignation de M<sup>me</sup> Diane Daigle, M<sup>e</sup> Denis Rousseau et M<sup>e</sup> Gaston Fréchette pour représenter le CSSSAM-N lors des **assemblées générales de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux**. Si l'un de ces délégués ne peut être présent, M<sup>me</sup> Édith Sauvageau agira comme substitut.

Le Service des archives médicales est autorisé à adresser à Bibliothèque et Archives Nationales du Québec une demande de modification aux règles qui régissent le **support de conservation des dossiers médicaux** pour l'ensemble du CSSS en vue de l'ajout d'une conservation sous forme numérique.

Renouvellement des baux pour les locaux occupés au 6500 boul. Henri-Bourassa Est et au 2330, rue Fleury Est.

Modification au **calendrier 2011-2012 des assemblées ordinaires** : les 10 mai, 21 juin, 27 septembre et 22 novembre 2011 et les 24 janvier et 20 mars 2012, ainsi que les 1<sup>er</sup> mai et 19 juin 2012 pour le calendrier 2012-2013.